

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 33 (1945)
Heft: 5

Artikel: Us et coutumes de la Broye fribourgeoise [suite]
Autor: Bise, Gabriel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817617>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

US ET COUTUMES DE LA BROYE

FRIBOURGEOISE

par GABRIEL BISE, prof.

(Suite)

II. Les fêtes de l'année (suite et fin).

L'été est la saison du travail pénible pour le campagnard. Aussi, rares sont pour lui les occasions de se divertir ou de prendre part aux grandes manifestations et fêtes publiques. Disons cependant quelques mots de la préparation à la Fête-Dieu qui réclame la coopération de toute la communauté. Les jours qui précèdent la fête, les enfants reçoivent par groupe une mission bien déterminée : ceux-ci s'en iront cueillir par les prairies toutes sortes de fleurs dont ils rempliront des corbeilles ; ceux-là se rendront à la forêt en quête d'une fraîche mousse ou au bord des ruisseaux pour y couper des gerbes de laiche. Les plus âgés équiperont des chars et, sous la direction du forestier, iront abattre le « mai » dont ils orneront les demeures, de jeunes hêtres ou même des sapins (Estavayer). La veille du grand jour, tous les balayeurs du village sont mobilisés pour la toilette des chemins par lesquels passera la blanche procession. Puis, de bonne heure le lendemain matin, ces mêmes chemins sont recouverts d'un tapis continu de fleurs, de mousse et de laiche et transformés ainsi en une féerie estivale incomparable.

Le dimanche qui suit la fête de Sainte Marie-Madeleine (22 juillet) voit se dérouler à Surpierre une cérémonie au cachet bien local : la mise du bâton de la Madeleine. En effet, si cette coutume s'est conservée parallèlement dans les paroisses catholiques du district d'Echallens, elle a disparu partout ailleurs¹. Ce dimanche-là, toute

¹ On misait autrefois à Font un cierge entre jeunes filles et celle qui l'avait obtenu le portait à toutes les processions. A Treytorrens (Vaud) on misait avant la Réformation un bâton de St-Nicolas. Les vieillards de Courtion parlaient naguère de la mise du bâton de St-Marcel, patron de la paroisse. L'origine de cette coutume doit remonter jusqu'aux premiers temps de la domination savoyarde sur le pays de Vaud.

la population (Surpierre, Villeneuve, Chapelle, Coumin, Praratoud, Cheiry) se trouve réunie pour les vêpres solennelles à l'église paroissiale. Le chant de ces dernières terminé, un prédicateur monte en chaire pour prononcer l'allocution de circonstance et procéder à la mise du bâton. Voici tout d'abord comment se présente celui-ci : une hampe de bois d'environ deux mètres, cravatée de soie, supporte une statue à double face représentant l'une la Sainte Vierge, l'autre Sainte Marie-Madeleine ; la statue est encadrée de fleurs artificielles dues aux Sœurs de la Fille-Dieu (Romont) et fixées à quatre flamberges. Pendant l'allocution, celui qui l'a mise l'année précédente vient le présenter à l'assemblée, à l'entrée du Chœur. Il élève immédiatement la mise à 50 florins¹. Sur les invitations du prédicateur, le montant atteint rapidement 100, 150 et même parfois jusqu'à 400 florins. Enfin, le même prédicateur l'adjuge en bonne et due forme à celui qui en offre le plus grand prix. L'heureux miseur (qui n'est pas forcément un riche propriétaire), reçoit le trophée symbolique des mains de son prédécesseur et prend place à la tête de la procession durant laquelle on chante l'hymne à Ste-Madeleine. Le remplaçant qu'il pourra désigner, ou lui-même, le porte ainsi jusqu'à la prochaine fête de Sainte Marie Madeleine à toutes les processions de la Sainte-Vierge et du Très Saint Sacrement. D'autre part, à l'élévation de la grand-messe et lors des Bénédiction, les quatre flamberges du bâton sont allumés et le porteur l'élève, à genoux, devant le maître-autel. Il le repose ensuite à sa place d'honneur, à l'extrémité d'une des stalles du chœur².

La célébration de notre fête nationale n'offre pas de caractère qui puisse la faire figurer au rang des coutumes spécifiquement broyardes : cortèges, discours, feux, danses autour des feux se retrouvent dans toutes les régions de la Suisse. Il en est de même de la bien connue bénichon³ fribourgeoise fêtée dans la Broye le di-

¹ La mise se fait en florins de Moudon valant chacun 60 ct. de la monnaie actuelle. La somme obtenue par la mise sert à l'entretien annuel du luminaire de l'église.

² Ce cérémonial a été approuvé par S. G. Mgr Besson en 1920.

³ Celle-ci était à l'origine une fête religieuse. N'était-elle pas au XV^e siècle la fête de la dédicace paroissiale, c'est-à-dire l'anniversaire de sa « bé-

manche et le lundi de la deuxième semaine de septembre dans les villages et les derniers dimanche et lundi d'août dans le chef lieu (depuis quelques années seulement). Reportons-nous cependant une centaine d'années en arrière et à Saint-Aubin, par exemple. Les jours qui précédaient la fête, tout le village se mettait à l'œuvre pour le montage et l'ornementation du pont sous la direction du comité de la jeunesse. Au coup de midi, le dimanche, ce même comité, en grande tenue et bouquet au chapeau, allait offrir le verre de la bénichon au curé de la paroisse, lequel, par tradition, lui remettait un don de 10 fr. Après le dîner, les jeunes gens se retrouvaient à l'auberge pour tirer au sort les filles. Ainsi, chaque membre recevait une danseuse qui lui restait attitrée jusqu'au banquet des Carabiniers de l'année suivante qui se célébrait 15 jours après Pâques¹. Les jeunes filles assistaient aux vêpres en robes de bénichon. A la sortie de la cérémonie, les cavaliers, conduits par la musique de circonstance, venaient les chercher en cortège. On buvait le verre de l'amitié sur la place et le cortège formé par couples, on repartait pour le pont de danse. Quelle féerie que cette suite de jeunes filles rieuses en robes longues et chatoyantes, de jeunes gens en bottes, pantalon blanc, « asagua » (queue d'hirondelle) et gibus, costume strictement obligatoire. La première danse était jouée pour le pont rutilant de fleurs artificielles. La deuxième, pour le comité dont chaque membre devait ôter sa coiffure en passant devant la musique des cuivres. La troisième enfin marquait officiellement l'ouverture de la fête².

nédiction ». Ce mot, corrompu au cours des siècles par le patois, ne sert plus aujourd'hui qu'à désigner la grande réjouissance profane qui met un point final aux lourds travaux de l'été.

¹ La société des Carabiniers de Saint-Aubin fut fondée en 1839 par douze anciens soldats rentrés de l'étranger. Ils avaient décidé entre autre, de verser une cotisation de 4 batzes par mois et d'amodier l'auberge où se tenaient leurs réunions. La nouvelle société prit un rapide essor et au bout de quelques années se trouva assez riche pour acheter l'auberge, dès lors desservie par un détaillant. Elle affrétait elle-même des chars pour aller chercher le vin vaudois. C'est de cette époque prospère que datent son stand de tir, sa ciblerie et le banquet annuel avec son jeton de présence valant un demi litre de vin.

² Qu'il nous soit permis de rendre un hommage, hélas posthume à ce

Il est temps cependant de revenir à l'époque actuelle. Est-ce à dire que ce cérémonial se soit entièrement perdu ? Non pas, heureusement. Durant la semaine qui précède la bénichon, les femmes font cuire au four communal, d'après une liste tirée au sort, les succulentes cuchôles. Dans leur cuisine, elles font frire les délicats beugnets (beignets) et préparent, en secret, les « cuquettes » (croquettes) et les pains d'anis. Les jeunes filles vont à la mousse dans les bois et confectionnent les roses artificielles. Les jeunes gens vont abattre les « sapelots » dont ils garniront le pourtour du pont. Ils se réunissent en société pour choisir un orchestre qui, souvent de nos jours, n'est plus la traditionnelle musique aux cuivres bien astiqués. Le dimanche matin, après la grand-messe, ils s'en vont, musique en tête, faire le tour de la localité et offrir le « verre de la bénichon » aux autorités locales. A trois heures de l'après-midi précises, on « lève les danses ». La jeunesse, en colonnes par couples, prend possession du pont et en fait trois fois le tour au son d'une marche entraînante. La première danse, habituellement une valse, est ouverte par le président et sa compagne qui exécutent seuls un tour de pont. Les autres couples ne peuvent entrer dans la danse qu'au moment où le président commence son deuxième tour. Cette première danse terminée, le cérémonial se reproduit deux fois. Dans la suite, les danses sont publiques. Seules sont réservées les danses « criées », en l'honneur d'une notabilité de l'endroit ou du dehors que l'on sait généreuse. La fête se poursuit jusqu'au souper auquel le cavalier invite sa danseuse. Elle reprend vers les huit heures du soir pour durer jusqu'aux premières heures du lundi. Les danses sont à nouveau « levées » à trois heures de l'après-midi, le lundi, par le vice-président et continuent jusqu'au repas du soir, auquel cette fois, la jeune fille invite son cavalier. Elle profitera généralement de cette occasion pour lui remettre un modeste souvenir : soit une cravate, soit une chemise ou une boîte de mouchoirs¹. Le soir, la fête reprend comme le dimanche mais se termine à minuit. Rares

fidèle témoin du passé de Saint-Aubin que fut pour nous M. Albin Collaud, ancien syndic.

¹ Autrefois, la jeune fille offrait un gilet de laine (St-Aubin) ou de soie (Autavaux) à la Saint-Nicolas ; une chemise ou une cravate au Nouvel-An (Murist, Seiry).

sont encore les villages qui « bénichonnent » le mardi. En effet, le plaisir lasse à la longue et la musique souvent criarde finit par rendre nerveuse l'atmosphère du village. Mais, que l'on se garde d'aspirer trop vite au repos ! Quinze jours plus tard, l'orchestre est de nouveau à sa place pour conduire les danses du « recrotzon » de ses inlassables rengaines.

Novembre vient étendre sur ces airs de liesse son voile chargé de pluie et de deuil. La prière, pure et forte, passe sur les massifs de chrysanthèmes et s'élève vers le ciel. Puis, c'est la Saint-Martin avec son faux été¹, la Sainte-Catherine. Le 25 novembre, au soir, les rues d'Estavayer sont parcourues par un groupe de jeunes filles à l'aspect étrange. Celles-ci, vêtues d'amples pélerines noires à capuchon, vont chanter la complainte de Sainte-Catherine d'Alexandrie sous les fenêtres de leurs compagnes qui, ayant atteint l'âge de vingt-cinq ans, n'ont pas encore trouvé de mari.

« Sainte Catherine, était fille de roi.

Ave Maria, Sancta Catharina... »

Accompagnées de quelques compagnons musiciens (clarinettes, flûtistes) elles parcourent chaque rue et ruelle, recevant là une volée de dragées, là une réconfortante boisson, là, aussi, un baquet d'eau en témoignage d'une saute de mauvaise humeur. La ronde terminée, les chanteuses se retrouvent autour d'une table familiale où les souvenirs pittoresques et la gaieté ne font pas défaut.

La ronde de la Sainte-Catherine s'est à peine estompée dans les souvenirs que déjà une nouvelle apparaît dans les rues qui viennent de s'endormir : celle de Saint-Nicolas et de son inséparable Père Fouettard encapuchonné ! A Estavayer, ils vont de maison en maison récompenser les enfants sages et punir les désobéissants. Dans les villages, on ne personnifie pas le saint. Les enfants, avant d'aller se coucher, déposent sur le bord d'une fenêtre basse une poignée de foin, une assiette de pain coupé, de sel et de son pour l'âne et ajoutent parfois un verre de vin ou de « goutte » pour le bon saint qui leur apporte des friandises. Puis les jours passent et c'est déjà Noël !

¹ On conserve encore le souvenir de la grande foire des domestiques qui se rendaient avec leurs promesses à Yverdon, ce jour-là.

La veille, les campagnards procèdent à une toilette minutieuse de la ferme: la grange et l'écurie sont l'objet d'un soin tout particulier. D'autre part, l'autorité communale désigne les citoyens (généralement au nombre de quatre) qui devront monter la garde dans le village pendant la messe¹. Avant de partir pour l'église on prend le thé avec une bonne tranche de cuchôle ou de tresse. Puis, cette collation terminée, on coupe sur la table de la cuisine six beaux oignons en deux. On dispose les douze tranches sur une ligne et on les saupoudre de sel. Au retour de la messe, on connaîtra ainsi, à l'humidité des tranches, les mois de l'an à venir qui seront pluvieux ou secs. (Font, St.-Aubin). Arrivée à l'église paroissiale, chaque famille aisée vient déposer une miche de pain blanc sur l'autel de Sainte-Thérèse (Font) ou sur les fonds baptismaux. Le prêtre bénit ces miches et le sacristain les coupe en gros morceaux. A la fin de la cérémonie, on les distribue à chaque chef de famille, à la table sainte. S'il en reste, on le coupe en morceaux plus petits pour le pain bénit de la messe du jour. Le pain bénit de la messe de minuit est distribué au bétail et même à tous les animaux de la ferme (Font, Dompierre, Seiry).

Le lendemain de Noël est surtout fêté dans nos campagnes par les domestiques. La tradition veut en effet qu'ils changent de patron ce jour-là (rinmôion) et touchent leurs arrhes. Le fait de toucher son revenu s'exprime chez eux par cette expression « la vache a fait le veau » si le veau est gros, le patron a bien payé; si le veau est maigre, c'est le contraire. Cette expression patoise « la vatza la fè lou vi » perd évidemment de sa saveur à être traduite en français.

Les derniers jours de l'année se passent dans l'atmosphère ouatée de la campagne enneigée, dans la chaude ambiance des veillées au long desquelles on se presse autour ou sur le fourneau de molasse alimenté de « bronde » (déchets de branches de sapin) ou de fagots.

¹ Avant la messe de minuit, les enfants allaient autrefois dans chaque famille chanter « nobi » (corruption de NOBIS natus est) pour rappeler à chacun la venue du Sauveur (Font).
